



La pratique du sport durant les vacances d'été

En 2004, 65 % des Français sont partis en vacances. Les deux tiers de leurs séjours ont eu lieu en été. La pratique du sport pendant les vacances d'été est répandue : dans près de la moitié des séjours d'été, les vacanciers ont pratiqué un ou plusieurs sports. Natation, randonnée pédestre, vélo ou VTT et sports de montagne ou de moyenne montagne dominant.

Les séjours d'été où l'on fait du sport, qu'ils soient spécifiquement dédiés à la pratique sportive ou pas, durent rarement plus de deux semaines. Ils ont lieu essentiellement en France métropolitaine, le plus souvent en famille, chez des amis ou en location saisonnière.

Le sport en vacances l'été concerne une population plutôt jeune, assez diversifiée et qui s'apparente aux classes moyennes. L'âge et les caractéristiques socio-économiques des individus influent sur le choix des sports : les activités équestres, le canoë-kayak ont les faveurs des jeunes. La voile et le golf sont plus particulièrement pratiqués par les cadres et professions intellectuelles supérieures, alors que la pêche et les sports de boules ont plus la préférence des ouvriers et des retraités qui pratiquent également la natation et la randonnée pédestre.

Les sportifs en vacances sont ouverts à d'autres activités. Ainsi, sport et culture sont-ils pratiqués conjointement dans la moitié des séjours. Les randonneurs, plus que d'autres pratiquants, sont particulièrement enclins à combiner la pratique d'activités sportives et culturelles.

Cette étude s'appuie sur les données de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) réalisée en octobre 2004 par l'INSEE (voir encadré 1).

En 2004, 65 % des Français sont partis en vacances. Les départs en été sont les plus nombreux. En effet, les séjours (de plus de quatre nuits) d'été représentent 68 % de l'ensemble des séjours de vacances. La pratique du sport en vacances, essentiellement les sports de nature, est répandue, puisque dans près de la moitié des séjours ayant lieu en été, les vacanciers déclarent pratiquer une ou plusieurs activités sportives. Cette pratique peut se faire dans le cadre de vacances spécifiquement dédiées au sport, on parle alors de « séjours sportifs motivés », ou pas. Dans ce dernier cas, on parle de « séjours sportifs non motivés ». Sur l'ensemble des séjours sportifs ayant lieu en été, qu'ils soient motivés ou non (on parle alors de séjours sportifs au sens large), le taux de pratique sportive en vacances d'été est de 55 %, à rapprocher du taux de pratique sportive mesuré tout au long de l'année qui était en 2004 de 47 % (population des plus de 15 ans).

Le sport en vacances l'été touche une population plus vaste et socialement plus diversifiée que celle des habitués des sports d'hiver, mais qui reste moins exposée aux risques socio-économiques que le reste de la population.

Jeunesse, Sports et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 07-01

Janvier 2007

Rédacteur :

Patrick THIERY,
Mission statistique

Relativement peu de « séjours sportifs motivés »

Les séjours d'été sportivement motivés, au sens défini précédemment, sont peu nombreux. Ils ne représentent que 18 % de l'ensemble des vacances d'été où l'on pratique le sport. Rappelons qu'en hiver, les séjours de vacances consacrés aux sports d'hiver sont, à l'inverse, le plus souvent motivés (87 % des séjours où l'on pratique les sports d'hiver).

Même quand le sport n'est pas déclaré comme le motif principal ou secondaire du séjour d'été, il reste une pratique accessoire plutôt plus développée que d'autres. Ainsi, se retrouver en famille, voir des parents ou des amis, se reposer, faire des promenades ne sont-ils pas incompatibles avec la pratique d'une activité sportive en vacances l'été.

La natation et la randonnée pédestre plébiscitées

Trois activités sportives dominent le sport en vacances l'été, que les séjours soient motivés ou non : la natation, qui arrive en tête, la ran-

donnée pédestre, le vélo ou le VTT. Ces activités qui ne nécessitent pas toujours d'infrastructures particulières sont encore plus souvent pratiquées lors de séjours non spécifiquement dédiés au sport. Viennent ensuite des sports plus techniques que sont les sports de montagne et de moyenne montagne (alpinisme, escalade, randonnée en montagne, canyoning, spéléologie).

Certaines activités, telles le canoë-kayak, le rafting et les sports d'eau vive, la voile, les activités équestres, la planche à voile, la plongée sous-marine qui supposent le recours à des matériels ou infrastructures particulières sont plutôt pratiquées à l'occasion de séjours sportifs motivés (tableau I).

Les sports équestres sont moins pratiqués en été que le reste de l'année. Il s'agit d'une activité très périurbaine, comme le montrent les implantations des centres équestres. La randonnée pédestre est, au contraire, une activité devenue très universelle dans le temps des week-ends comme dans celui des vacances. Les sports de boules sont le plus souvent pratiqués à l'occasion de séjours non spécifiquement sportifs. C'est plus une activité distractive et de convivialité.

Encadré n° 1 : Présentation de l'enquête Vacances de 2004

Cette enquête a été réalisée par l'INSEE en octobre 2004 dans le cadre de son dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV). Elle constitue une source d'information précieuse sur les vacances des français, la dernière enquête de même nature ayant eu lieu en 1999.

Dans chacun des 5 901 ménages de France métropolitaine ayant répondu à l'enquête, tous les individus ont été interrogés (y compris les moins de 15 ans), soit 14 303 personnes.

La partie du questionnaire consacrée à la pratique sportive en vacances comprenait une liste de 25 familles de disciplines sportives allant du ski alpin au sport de boules en passant par l'alpinisme, la voile, la randonnée pédestre, ... etc.

Sont considérés comme séjours sportifs d'été au sens large les séjours de plus de 4 nuits consécutives ayant eu lieu en été et au cours desquels au moins une activité sportive a été pratiquée.

TABLEAU I

Les activités sportives pratiquées durant les vacances d'été

Activités	Séjours sportifs motivés	Séjours non motivés par le sport	Séjours sportifs au sens large
Natation	45 %	54 %	52 %
Randonnée pédestre (yc. jogging et parcours santé)	25 %	36 %	34 %
Vélo et VTT	23 %	20 %	21 %
Sports de montagne et moyenne montagne (alpinisme, escalade, randonnée en montagne, canyoning et spéléologie)	15 %	7 %	9 %
Canoë kayak (yc. rafting et sports d'eau vive)	8 %	2 %	3 %
Tennis	8 %	5 %	6 %
Voile	7 %	3 %	4 %
Activités équestres	6 %	2 %	3 %
Sports collectifs	6 %	5 %	5 %
Surf, kayak de mer ou autres sports de mer	5 %	2 %	2 %
Pêche	5 %	5 %	5 %
Autres sports	5 %	4 %	4 %
Planche à Voile	4 %	3 %	2 %
Plongée sous-Marine	4 %	2 %	2 %
Golf	4 %	2 %	2 %
Sports de boules	4 %	5 %	5 %
Moto, karting et autres sports mécaniques	3 %	1 %	1 %
Motonautisme	2 %	1 %	1 %
Roller et skate-board	2 %	1 %	1 %
Deltaplane, parapente et autres sports aériens	1 %	0,1 %	0,3 %
Sports de neige	0,5 %	0,2 %	0,2 %
Chasse	0,5 %	0,1 %	0,2 %

Source : INSEE, enquête vacances 2004.

Lecture : Les sports de boules sont pratiqués dans 4 % des séjours sportifs motivés d'été.

Note : La somme en colonne des pourcentages peut être supérieure à 100 %. En effet, une activité peut être pratiquée en association avec une ou plusieurs autres activités sportives.

Le coût des activités reste une barrière à l'accessibilité des pratiques, soit du fait du prix du séjour inhérent au lieu de pratique des activités, soit du fait du prix du matériel ou de l'accès au site, soit du fait du prix des services liés à l'encadrement par des professionnels.

Les sports techniques, aériens ou nautiques, qui nécessitent un matériel coûteux, des déplacements, un apprentissage permanent et une capacité physique importante concernent chacun rarement plus de 4 % des séjours sportifs et sont plus souvent pratiqués à l'occasion de séjours sportifs motivés. Les vacanciers ont plutôt tendance à ne faire qu'un seul sport : c'est le cas dans 60 % des séjours sportifs d'été au sens large (57 % pour les séjours sportifs spécifiquement dédiés au sport).

Une pratique assidue, essentiellement en France métropolitaine

La pratique du sport en vacances l'été est assidue et ce d'autant plus que le séjour est

motivé par la pratique sportive. Ainsi, dans près de trois quarts des séjours sportifs d'été, les vacanciers font du sport tous les jours ou presque. Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux séjours sportifs motivés, c'est dans 88 % de ces séjours que l'on pratique quotidiennement. On est alors proche de la fréquence de la pratique des sports d'hiver (ski alpin, ski de fond, snowboard et autres sports de neige).

Les sportifs partent préférentiellement et encore plus que les autres vacanciers en France métropolitaine : seuls 17 % des séjours sportifs d'été ont lieu à l'étranger (20 % pour l'ensemble des séjours de vacances d'été en 2004).

Si la natation est encore plus pratiquée à l'étranger et s'y affiche comme le sport le plus répandu, les autres activités aquatiques ont les faveurs des vacanciers expatriés et ce d'autant plus qu'ils partent dans le cadre d'un séjour sportif motivé. Ainsi, la voile, la planche à voile, la plongée sous-marine, le surf, le kayak de mer et les autres sports de

mer, sont-ils proportionnellement plus pratiqués à l'étranger qu'en France. Les voyages sportifs à l'étranger (hors déplacement dans la famille), le coût du voyage aidant, s'adressent plus spécifiquement aux catégories sociales les plus aisées. Ainsi, ces séjours sont le fait de près de 23 % de cadres et professions intellectuelles supérieures.

Les séjours sportifs l'été durent rarement plus de deux semaines, souvent en famille ou chez des amis

Les séjours d'été sportifs ne dépassent deux semaines que dans 30 % des cas. Le phénomène est encore plus marqué pour les séjours motivés pour lesquels la durée du séjour est de moins de 15 jours dans 75 % des cas. La part des séjours très courts (4 à 7 jours) est très importante, dépassant 40 % pour les séjours motivés (tableau 2).

TABLEAU 2

Durée des séjours d'été

Durée des séjours	Séjours d'été avec pratique du sport			Séjours d'été non sportifs
	Séjours sportifs motivés	Séjours non motivés par le sport	Séjours sportifs au sens large	
4 à 7 jours	41 %	37 %	38 %	49 %
8 jours à 2 semaines	34 %	34 %	33 %	28 %
2 à 4 semaines	22 %	24 %	24 %	17 %
Plus d'un mois	3 %	5 %	5 %	6 %

Sources : INSEE, enquête vacances 2004.

Lecture : La part des séjours sportifs d'été au sens large de plus d'un mois est de 5 %.

43 % des séjours sportifs au sens large en été (contre 50 % pour l'ensemble des vacances d'été) ont lieu dans le cadre d'un hébergement gratuit, chez des amis ou dans la famille ou dans la résidence secondaire du ménage (tableau 4). Le recours à la location saisonnière arrive en deuxième position (20 % des séjours) avant l'hôtel (10 %), le camping (10 %) et les clubs de vacances, commerciaux ou associatifs (6 %) (tableau 4). Les ouvriers ont plus souvent recours au camping, dans 17 % de leurs vacances sportives en été, tandis que les cadres supérieurs sont plus nombreux à se loger à l'hôtel (15 % de leurs séjours sportifs d'été).

Les sports de nature pratiqués l'été concernent tous les territoires

Les vacances sportives en été, de la même manière que l'ensemble des séjours de vacances d'été, sont essentiellement des séjours fixes, dans 90 % des cas. La mer constitue l'environnement le plus fréquent (55 % des séjours sportifs en été), suivie par la campagne (20 % des séjours) et la montagne (18 % des séjours), les séjours en ville ne représentant que 7 % des séjours sportifs d'été (tableau 4). Les séjours à la montagne en été sont relativement plus sportifs que les séjours ayant lieu ailleurs. En effet, 60 % des séjours

de vacances d'été se déroulant à la montagne sont sportifs contre un peu moins de 40 % pour la campagne et 56 % pour la mer.

Si l'espace et l'environnement géographique des vacances ont indubitablement un impact sur le choix des activités sportives pratiquées en vacances l'été, il n'en reste pas moins que la répartition territoriale des activités sportives pratiquées est loin d'être exclusive (graphique 1). Il y a un partage entre mer, montagne et campagne. On se baigne à la mer mais aussi à la montagne. On randonne en montagne mais aussi dans les arrières pays littoraux et à la campagne qui devient une

destination offrant une grande multiplicité de pratiques sportives douces.

Beaucoup de destinations de vacances sont liées à la présence d'un territoire protégé où la pratique des sports de nature est valorisée par les paysages, l'éducation environnementale et la qualité de vie du séjour.

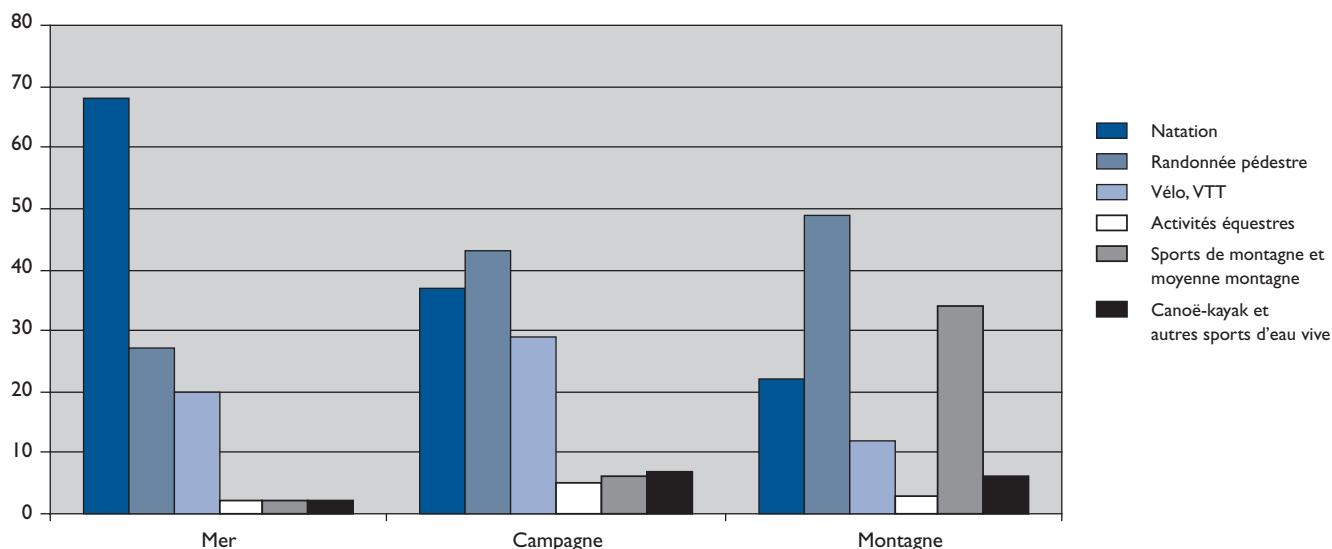
Une population assez jeune et qui s'apparente aux classes moyennes

Les pratiquants du sport en vacances d'été sont relativement jeunes (tableau 4). En effet, 45 % d'entre eux ont moins de trente ans. Rappelons que les moins de 30 ans repré-

sentent 38 % de l'ensemble de la population française au 1^{er} janvier 2004. Le poids des jeunes sportifs dans les vacances d'été à vocation sportive est d'autant plus remarquable que l'on sait que les jeunes de 20 à 24 ans partent moins en vacances que le reste de la population.

Graphique 1

Les activités sportives en été par territoire



Source : INSEE, enquête vacances 2004.

Les seniors de 50 ans et plus ne représentent que 25 % de la population qui fait du sport en vacances l'été, alors qu'ils constituent 34 % de l'ensemble de la population. Cet attrait du sport en vacances chez les jeunes est encore plus marqué dans le cas des « séjours sportifs motivés », où les moins de 30 ans sont majoritaires.

De manière générale, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à s'adonner au sport l'été (52 %) et un peu plus encore lorsque le motif principal ou secondaire de leurs vacances est le sport (59 %).

Leur taux de célibat est assez élevé (35 %) en relation avec leur âge ainsi que leur niveau d'étude : 44 % de ceux qui sont déjà sortis du système scolaire ont atteint un niveau d'enseignement supérieur. 12 % ont le niveau baccalauréat et 22 % ont un niveau d'enseignement technique ou professionnel court. On notera que près de 8 % des vacanciers sportifs en été n'ont pas dépassé le niveau d'études primaires, proportion néanmoins très infé-

rieure à celle observée sur l'ensemble de la population (un peu plus de 20 %) (tableau 4).

Les pratiquants du sport en vacances l'été sont nettement moins concernés par le chômage que l'ensemble de la population avec un taux de chômage avoisinant 6 % (tableau 4). Ils sont moins nombreux que l'ensemble de la population à vivre en zone urbaine sensible (4 % contre 6 % de la population) et moins de 1 % d'entre eux vivent dans un ménage où l'on perçoit le revenu minimum d'insertion.

37 % des personnes (de plus de 15 ans) ayant un emploi occupent des fonctions de niveau cadre, professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires, 9 % sont ouvriers et 18 % sont retraités (graphique 2).

Un peu plus de 25 % des pratiquants du sport en vacances l'été vivent dans un ménage disposant de moins de 23 000 euros par an. 41 % d'entre eux ont des revenus annuels par ménage qui dépassent

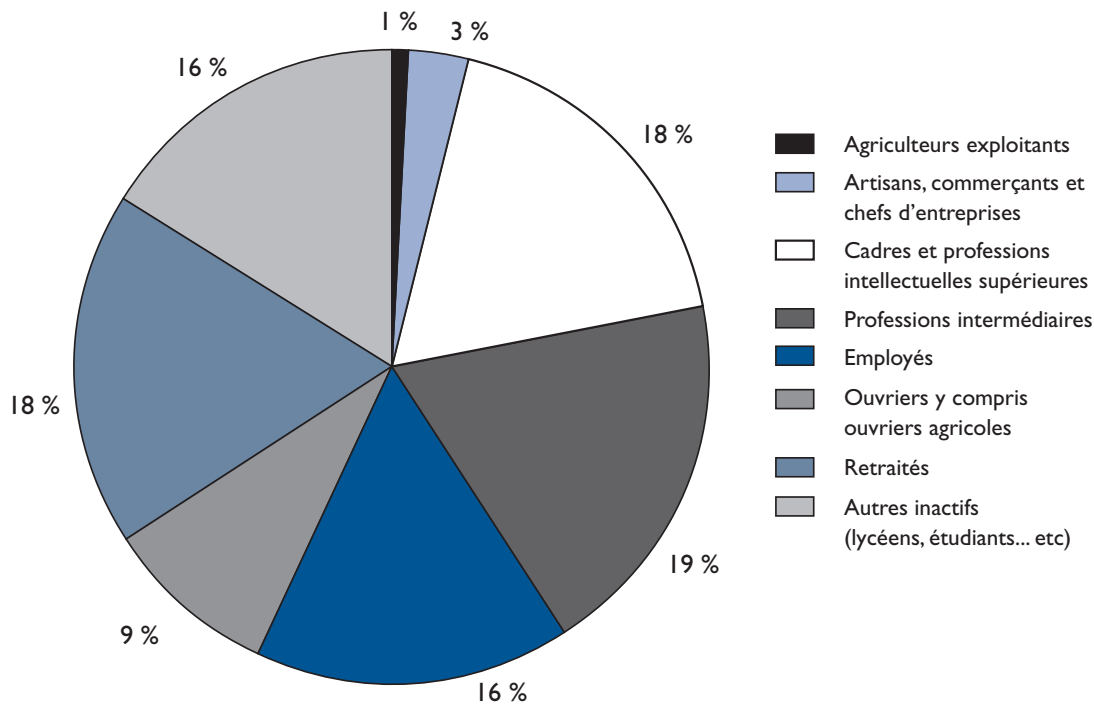
37 000 euros. Pour près de 12 % d'entre eux, les revenus du ménage se situent au-delà de 68 000 euros (tableau 4).

Ils sont 40 % à se situer dans la tranche de niveau de vie la plus élevée (qui correspond à la tranche de niveau de vie du quart le plus aisé de l'ensemble de la population : cf. définition).

Ils habitent majoritairement dans des grandes unités urbaines de plus de 100 000 habitants ou à Paris. 20 % résident dans des communes rurales. La typologie des communes de résidence (dite typologie socio-économique communale de Tabard 1999) les classe pour 42 % d'entre eux dans des communes classées en « tertiaire supérieur », « administrations publiques » et « classes moyennes techniques », c'est à dire des communes que l'on peut considérer comme plutôt favorisées en termes économiques. Les communes classées en « chômage, quartiers pauvres et ZUS et banlieues pauvres » concernent 4 % des vacanciers sportifs.

Graphique 2

Catégories socio-professionnelles des sportifs (plus de 15 ans) en vacances d'été



Source : INSEE, enquête vacances 2004.

L'âge et les caractéristiques socio-économiques des individus influent sur le choix des sports

Comme on le sait déjà, certaines pratiques sont plus souvent choisies par les cadres et professions intellectuelles supérieures. C'est le cas de la voile, du golf et dans une moindre mesure du tennis. Les séjours sportifs d'été au cours desquels les activités de voile et de golf sont pratiquées sont le fait, à hauteur de 40 %, de cette catégorie sociale. Pour le tennis, la situation est un peu moins tranchée. Si 27 % des séjours sportifs d'été concernés par le tennis sont réalisés par les cadres et professions intellectuelles supérieures, près de 20 % le sont par les professions intermédiaires et 16 % par les employés. Seuls 5 % de ces séjours concernent les ouvriers.

De même, certaines activités ont plutôt les faveurs des catégories sociales plus modestes. Ainsi, la pêche et les sports de boules sont-ils plus fréquemment pratiqués par les ouvriers et les retraités (respectivement

40 % et 35 % des séjours sportifs d'été où l'on pratique ces deux activités) qui, comme les autres catégories socio-professionnelles, pratiquent aussi en premier lieu la natation et la randonnée pédestre au cours de leurs vacances d'été. La pêche et les sports de boules sont pratiqués dans 5 % de l'ensemble des séjours sportifs d'été.

L'âge des pratiquants n'est pas sans influence sur le choix du sport pratiqué en vacances l'été. Si la natation arrive en tête des activités pratiquées par les moins de 20 ans et dans les mêmes proportions que pour l'ensemble des sportifs en vacances, certains sports sont nettement privilégiés par les jeunes, voire les très jeunes (tableau 3).

Les activités équestres attirent plus particulièrement les enfants et les jeunes adolescents : près de 50 % des séjours sportifs d'été avec pratique des activités équestres concernent des jeunes de moins de 15 ans. 64 % de ces séjours sont réalisés par les moins de 25 ans. Les 10-14 ans sont aussi tout particulièrement adeptes du canoë-kayak, rafting et sports d'eau vive, du tennis et dans une moindre

mesure de la planche à voile. La planche à voile a plutôt les faveurs des 15-19 ans.

La randonnée pédestre attire relativement moins les jeunes vacanciers en été, les moins de 30 ans ne représentant que 30 % des séjours sportifs d'été où cette activité est pratiquée. La randonnée pédestre est d'abord le fait des seniors. Soulignons que la fédération française de randonnée pédestre compte 80 % de pratiquants de plus de 50 ans.

Le sport dans les clubs de vacances commerciaux et associatifs : des pratiques et des pratiquants spécifiques

L'hébergement en clubs de vacances, qu'il soit de type commercial ou associatif n'arrive qu'en cinquième position, on l'a vu précédemment, n'étant choisi que dans 6 % des séjours sportifs d'été. De manière générale, ce type d'hébergement est encore moins répandu sur l'ensemble des vacances d'été (4 % des séjours).

Le choix des sports par les habitués de ce type d'hébergement diffère de ce que l'on peut observer globalement, tous hébergements confondus et dépend de la nature des clubs. La natation arrive très largement en tête dans les structures commerciales, en lien avec la présence quasi-systématique des piscines, dans 62 % des séjours sportifs d'été. Le tennis, les sports collectifs et la voile sont choisis significativement dans respectivement 23 %, 20 % et 11 % de ces séjours en clubs de vacances commerciaux. Les usagers des

clubs de vacances associatifs privilégient la randonnée pédestre (41 % des séjours), les sports de montagne et de moyenne montagne (22 % des séjours sportifs d'été), le canoë-kayak, le rafting et les sports d'eau vive (10 % des séjours) et les activités équestres (6 % des séjours).

Les usagers de ces structures associatives sont des sportifs très jeunes : 55 % des séjours sportifs d'été concernent des moins de 19 ans. La tranche d'âge 10-14 ans y est particulièrement représentée (près de 25 %

des séjours). L'été est la période par excellence des « camps » ou séjours sportifs organisés à l'intention des jeunes.

La clientèle des clubs de vacances commerciaux est sensiblement différente : la répartition de l'âge des usagers est beaucoup plus équilibrée entre les différentes tranches d'âge. Ces clubs attirent une population plutôt aisée : 45 % des séjours sportifs d'été sont réalisés par des cadres supérieurs ou professions intermédiaires.

TABLEAU 3

Les activités sportives privilégiées par les jeunes durant leurs vacances d'été

En % du nombre de séjours	Activités équestres	Canoë-kayak, rafting et sports d'eau vive	Planche à voile	Tennis
Moins de 10 ans	26	6	2	11
10 à 14 ans	23	29	16	23
15 à 19 ans	12	11	25	11
20 à 24 ans	3	6	13	9
25 ans et plus	36	48	44	44
Ensemble	100	100	100	100

Sources : INSEE, enquête vacances 2004.

Lecture : Les séjours sportifs d'été où l'on pratique les activités équestres sont le fait de 23 % de jeunes âgés de 10 à 14 ans.

Sport et culture font bon ménage

Bien que l'offre culturelle soit souvent moins vaste en zone touristique qu'en zone urbaine, les adeptes du sport en vacances l'été sont nombreux à pratiquer d'autres activités, en particulier culturelles (tableau 4). En effet, si l'on considère la pratique du sport en vacances au sens large, c'est à dire dans le cadre des séjours motivés ou non par la pratique sportive, c'est près de 50 % des séjours qui sont concernés par la pratique d'une ou plusieurs activités culturelles. Les vacanciers motivés par le sport en vacances sont un peu moins attirés par les activités culturelles durant leurs vacances (42 % des séjours concernés) (tableau 4). Cela se comprend aisément. Les séjours motivés par le sport sont essentiellement consacrés au sport et laissent moins de temps dis-

ponible aux vacanciers pour s'adonner à d'autres activités.

Ces personnes, aussi bien des hommes que des femmes, qui allient sport et culture en vacances sont plutôt jeunes : 23 % des séjours sportifs d'été concernés sont le fait de jeunes de moins de 15 ans (30 % pour les séjours motivés) qui représentent environ 7 % de l'ensemble de la population qui part en vacances l'été.

L'association sport et culture est plus présente chez les catégories sociales plus favorisées (cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires).

Une mention particulière pour l'adepte de la randonnée pédestre, qui plus que d'autres pratiquants, est enclin à combiner sport et culture en vacances, dans près de 58 % des

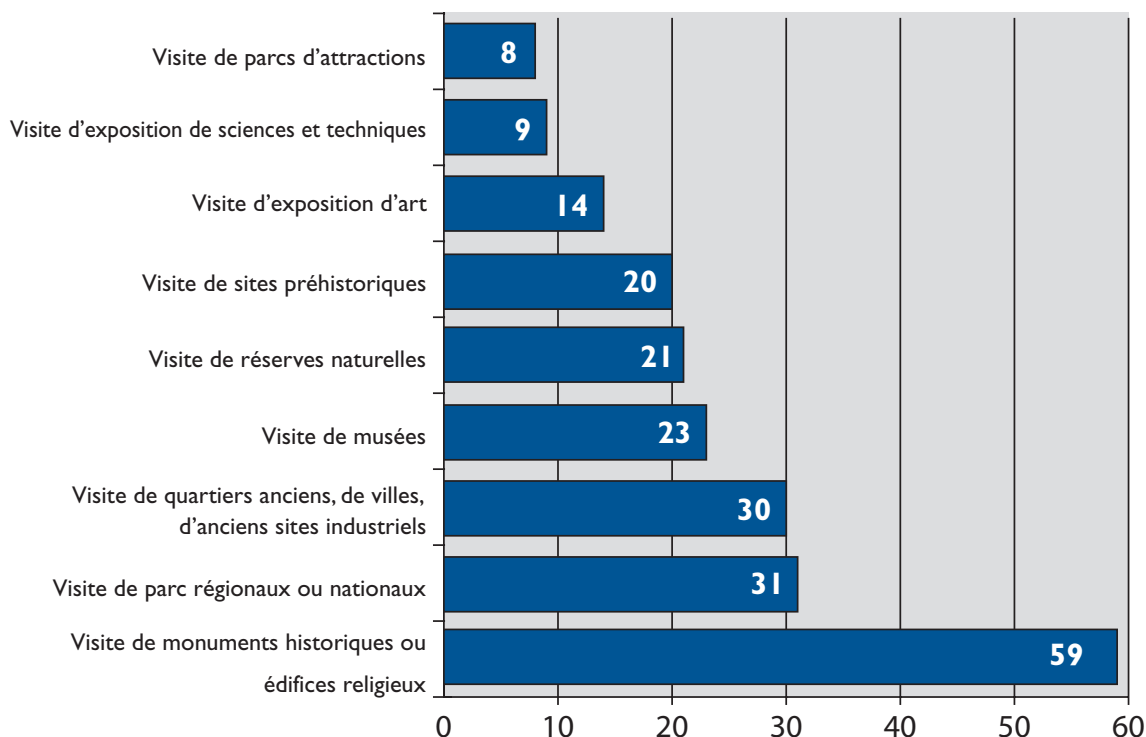
séjours. C'est encore plus vrai dans le cadre de séjours motivés par la pratique sportive, la proportion de randonneurs associant sport et culture dépassant alors les 60 %.

Définition

Le niveau de vie du ménage résulte du rapport entre le revenu global du ménage et la somme des unités de consommation, calculées avec l'échelle de l'OCDE qui affecte un coefficient d'une valeur de 1 à la personne de référence, de 0,5 à tous les autres adultes et de 0,3 aux enfants de moins de 15 ans.

Graphique 3

Activités culturelles pratiquées durant les vacances d'été sportives



Sources : INSEE, enquête vacances 2004.

Lecture : Les visites de musées sont pratiquées dans 23 % des séjours associant pratique sportive et culturelle.

En tête des activités culturelles, arrive loin devant toutes les autres la visite de monuments historiques ou d'édifices religieux (59 % des séjours sportifs d'été associant activité sportive et pratique culturelle). Viennent ensuite les visites de parcs régionaux ou nationaux, les visites de quartiers anciens, de villes ou d'anciens sites industriels, les musées et les visites de réserves naturelles (graphique 3).

La découverte des sites naturels, des paysages, l'éducation à l'environnement via certains sports de nature est aussi un outil de culture. Ceci est confirmé par la fréquentation

des espaces protégés (réserves naturelles, parcs régionaux et nationaux).

Les vacances sportives des français sont donc une occasion de culture et de découverte des territoires.

Soixante dix ans après l'instauration des congés payés, les sports les plus populaires et les plus pratiqués en vacances restent les sports les plus simples et les moins chers, la natation et ses formes dérivées, les sports nautiques, le vélo et ses variantes (VTT, VTC,...), la marche, la ballade, la randonnée en tous lieux.

Pour en savoir plus :

- [1] STAT-Info 05-05 de novembre 2005 : Age, diplôme, niveau de vie ; principaux facteurs socio-démographiques de la pratique sportive et des activités choisies.
- [2] Editions de l'INSEP, 2005 : La pratique des activités physiques et sportives en France.
- [3] STAT-info 06-06 de juin 2006 : Les sports d'hiver : pratiques et pratiquants.
- [4] INSEE PREMIERE 1093 : Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de Français ne partent pas.

	Séjours d'été au cours desquels on pratique le sport		Vacances d'été non sportives (en % des séjours)
	Séjours sportifs motivés (en % des séjours)	Séjours sportifs non motivés (en % des séjours)	
Age			
Moins de 25 ans	48 %	37 %	30 %
25 à 49 ans	29 %	36 %	30 %
50 ans et plus	23 %	27 %	40 %
Niveau d'études atteint			
Part des bacheliers et plus	67 %	61 %	50 %
Niveau de revenu annuel global du ménage			
Moins de 23 000 euros	23 %	26 %	33 %
De 23 à moins de 46 000 euros	47 %	50 %	48 %
De 46 à moins de 68 000 euros	15 %	14 %	11 %
Plus de 68 000 euros	15 %	10 %	8 %
Taux de chômage	6 %	6 %	8 %
Durée moyenne du séjour	13 jours	14 jours	13 jours
Environnement du séjour			
Mer	53 %	56 %	37 %
Montagne	26 %	16 %	10 %
Campagne	18 %	21 %	30 %
Ville	3 %	7 %	23 %
Type d'hébergement			
Hébergement gratuit	29 %	46 %	58 %
Camping	15 %	9 %	6 %
Hôtel	12 %	10 %	16 %
Location saisonnière	19 %	20 %	11 %
Club commercial	4 %	1 %	1 %
Club associatif	9 %	3 %	1 %
Pratique culturelle à l'occasion des vacances	42 %	49 %	45 %

Sources : INSEE, enquête vacances 2004.

Lecture : 23 % des séjours sportifs motivés en été sont le fait de personnes appartenant à des ménages dont le revenu annuel ne dépasse pas 23 000 euros.

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Directeur de publication : Gérard Sarracanie

Rédacteur en chef : Dominique Crosnier

Secrétariat de Rédaction : Myriam Claval

Direction artistique et maquette : Imprimerie Nationale

Site internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr

Adresse administrative : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr - Tél. : 01 40 45 92 96